

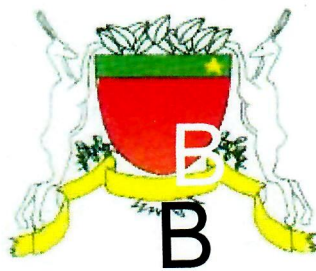
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA LEKIE

COMMUNE DE BATCHENGA

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace -Work - Fatherland

CENTRE REGION

LEKIE DIVISION

BATCHENGA COUNCIL

TECHNICAL SERVICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°03 bis/AONO/C-BGA/CIPM/2026 DU 06 AVR 2026 POUR
L'ELECTRIFICATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE
BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDDEVEL de l'exercice 2026, Le Maire de la Commune de BATCHENGA, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'électrification du CMA de Batchenga, **Département de la Lékié, Région du Centre.**

2. Consistance des travaux

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres concernent l'électrification du CMA de BATCHENGA. Ceux-ci sont constitués essentiellement de la construction de la ligne MT, la pose de transformateur H61 25KVA-17,32kv, la construction des lignes BT 4*25mm2 câble torsadé, des prestations diverses, des branchements ménages.

Les travaux comprennent notamment :

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 200 000) FCFA.**

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires.** Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans les travaux similaires et ayant été retenues dans le cadre de la catégorisation ou alors présentant une copie de la décision rendant publique la classification dans la catégorie D du sous-secteur autres infrastructures.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public (BIP), (MINDDEVEL) exercice 2026,** sur la ligne d'imputation budgétaire n°

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est exclusivement **hors ligne**.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **quatre cent mille (400 000) FCFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de BATCHENGA, Service des marchés, porte....., BP....., téléphone : 683 24 56 04, fax....., e-mail..... dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de BATCHENGA porte....., BP....., téléphone....., fax....., e-mail..... dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO de trente mille (30 000) Francs CFA*, payable à la **Recette Municipale de BATCHENGA**. Ladite quittance devra préciser le numéro de l'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent présenter l'original de la quittance en ce faisant enregistrer.

12. Remise des offres

-Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de BATCHENGA (Service Technique) au plus tard le

07 MAI 2026 *à 11 heures précises dans trois (03) enveloppes distinctes et devra porter la mention :*

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03
bis/AONO/C-BGA/CIPM/2026 DU POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE MEDICAL
D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU
CENTRE.»**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **07 MAI 2026** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de BATCHENGA dans la salle de réunion sise au premier étage de la Mairie de BATCHENGA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis acquitté à la main, timbré au tarif en vigueur assorti du récépissé de consignation délivré par la CDEC ;

- de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 05 OUI SUR 09 critères essentiels;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence de l'attestation de catégorisation ou de la décision rendant publique leur classification dans la catégorie D du sous-secteur Autres Infrastructures dont le domaine d'intervention est l'électricité;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- ✦ de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- ✦ De la non-conformité du modèle de soumission ;

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- ✦ la présentation de l'offre ;
- ✦ la méthodologie, planning d'exécution et visite de site ;
- ✦ Preuves d'acceptation des conditions du marché.

16. Attribution

Le Maire de la Commune de BATCHENGA, Maitre d'Ouvrage, attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante *en incluant le cas échéant les remises proposées.*

17. Nombre maximum de lots :

Un candidat peut soumissionner pour ce lot unique.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BATCHENGA (service technique, *numéro de porte....., BP....., téléphone....., fax....., e-mail.....*) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro. 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le Maire de la Commune de BATCHENGA, Maitre d'Ouvrage au numéro

Fait à BATCHENGA, le 06 AVR 2020

Le Maire de la Commune de BATCHENGA
(Maitre d'Ouvrage)

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP/CENTRE (Pour publication au JDM) ;
- DDMAP/LEKIE (Pour information) ;
- Président CIPM/BATCHENGA (Pour programmation);
- Affichage chrono



Anatole Louga
Administrateur Principal des Greffes
Maire